

Marché de Noël autour de l'art

Résidence de l'Abbaye

Samedi 29 novembre et dimanche 30 novembre 2025 de 11h à 19h.

RESERVATION A L'AIDE DU COUPON CI-DESSOUS

En raison du nombre important de demandes, nous vous invitons à retourner le coupon d'inscription le plus rapidement possible, les inscriptions étant acceptées, dans la limite des places disponibles.

La réservation est étudiée à la réception du bulletin d'inscription et du règlement par chèque à l'ordre de « La Rose de l'ABBAYE »

Les organisateurs se réservent :

- Le droit de limiter les inscriptions de chaque catégorie d'art, par souci d'équité.
- Le droit à l'exclusivité de la vente d'alimentation et de boissons, hors chocolats et produits du terroir.

Le marché de Noël est organisé au profit des activités et loisirs des résidents.

Délai limite de réponse : Jeudi 18 novembre 2025

BULLETIN D'INSCRIPTION A RETOURNER AU PLUS TARD LE

Jeudi 18 NOVEMBRE 2025

**Résidence de l'Abbaye – Marché de Noël
10 A, quai Beaubourg – 94100 Saint-Maur
N° Tél. : 01 55 12 11 81**

Je souhaite m'inscrire au Marché de Noël DE LA RESIDENCE DE L'ABBAYE et m'engage à respecter le règlement (voir au verso) dont j'ai pris connaissance.

Nom et Prénom de l'exposant : _____ Tél : _____

Adresse : _____ Code postal : _____ Ville : _____

Adresse e-mail en majuscule : _____

Type de créations : merci d'être précis _____

OBLIGATOIRE : N° du registre de commerce ou nom de l'Association

RESERVATION : 2 jours samedi 29 & Dimanche 30 novembre 2025 : 60 €

☐

RESERVATION LE DIMANCHE 30 novembre 2025 / 1 jour : 45€

☐

Je joins obligatoirement une copie de ma Carte Nationale d'Identité avec adresse précise
Un contrôle d'identité des exposants est prévu à votre arrivée par un agent de sécurité.

Merci de joindre un descriptif ou photos de vos réalisations.

L'Association « La Rose de l'Abbaye » se réserve le droit de refuser tout exposant qui ne présenterait pas des pièces artisanales de sa propre création.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et m'y conformerai.

Fait à Saint-Maur, le

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)